

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 34 (1972)
Heft: 14

Rubrik: Comment réduire les pertes de sucre lors du stockage des betteraves :
Les silos de fabrique ont fait leurs preuves en Rhénanie - il faut tirer profit de l'air froid de la nuit

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment réduire les pertes de sucre lors du stockage des betteraves

Dr. W. Sch.

Les silos de fabrique ont fait leurs preuves en Rhénanie — Il faut tirer profit de l'air froid de la nuit

Jusqu'à maintenant, on a toujours désiré que les betteraves sucrières venant d'être récoltées soient transportées directement à la sucrerie pour y être traitées sans plus attendre, autrement dit en ne les entreposant pas tout d'abord à la ferme. La question qui peut se poser alors est de savoir qui assure leur stockage provisoire. Est-ce l'agriculteur, qui les laisse en tas au bord du champ, ou bien la raffinerie, qui les garde dans un silo de grandes dimensions? Dans les régions de Rhénanie où la betterave industrielle est cultivée sur une vaste échelle et dont la production représente 15% de la production globale d'Allemagne fédérale, une nette tendance se dessine actuellement en faveur de l'entreposage provisoire des betteraves à sucre à la fabrique.

C'est déjà autour de l'année 1955 que les premières expériences ont été faites à propos du stockage provisoire des betteraves à la sucrerie. A l'heure actuelle, jusqu'à 20 % des quantités totales livrées directement aux raffineries sont entreposées dans des silos aménagés par ces dernières. On veut ainsi avoir encore suffisamment de matière première à travailler dans les trois semaines qui suivent la fin de la récolte et du transport des betteraves.

Le stockage provisoire des betteraves tel qu'il est généralement pratiqué à l'heure actuelle entraîne toujours des pertes de sucre. Il faut s'attendre à des diminutions de l'ordre de 300 à 500 grammes de sucre par tonne de betteraves et par jour. Etant donné que ces pertes de sucre dépendent en premier lieu de la température ambiante, il est absolument indispensable de refroidir les racines entreposées. La chaleur qui se dégage du fait de la respiration de ces dernières doit donc être évacuée vers l'extérieur au moyen d'un ventilateur. En moyenne, la température du lieu de stockage ne devrait pas dépasser 5 à 7° C. Cela presuppose un équipement approprié de la place d'entreposage. Il ressort des expériences faites jusqu'ici que la ventilation doit se faire avec un volume d'air horaire de 25 à 30 m³ par m³ de betteraves. A cet égard, un écartement des canaux de ventilation de 4 à 5 m se montre suffisant. La hauteur à laquelle les betteraves sont entassées a constamment augmenté durant ces dernières années. A l'heure actuelle, on voit des tas qui ont jusqu'à 10 m de haut.

Afin d'éviter la manutention fréquente des betteraves et en vue de tirer déjà parti de l'air frais de la nuit pour l'abaissement de la température, l'entre-

posage provisoire des betteraves sucrières dans les raffineries ne se fait qu'à partir de la dernière décade du mois d'octobre et de préférence avec un produit venant d'être récolté. Il n'est en effet pas indiqué que les betteraves à sucre qui ont déjà été stockées provisoirement chez les agriculteurs et ont ainsi «dormi» soient «réveillées».

Pour l'agriculteur, il est hors de doute que le silo de fabrique offre un très grand avantage. La récolte des betteraves sucrières et les livraisons à la raffinerie peuvent se faire avec la plus faible dépense possible de main-d'œuvre. En outre, on évite les pertes de sucre qui se produisent lors de l'entreposage des betteraves en tas au bord du champ. En Rhénanie, les sucreries sont de plus en plus équipées de silos de stockage provisoire. Etant donné que les agriculteurs de cette région ont généralement l'habitude de semer du froment d'automne après les betteraves à sucre, ils font en sorte d'arracher et d'évacuer ces produits jusqu'à la fin du mois de novembre. Comme les raffineries acceptent toutes les betteraves sucrières jusqu'à ce moment-là, les agriculteurs peuvent libérer à temps leurs terres pour semer du froment d'automne.



Etant donné que les raffineries de sucre sont actuellement équipées d'installations de déchargement à grande capacité de travail, les agriculteurs n'ont que des temps d'attente de courte durée lorsqu'ils livrent leurs betteraves.